

TERMES DE REFERENCE
SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DE LA
COUR DU BUREAU SNV, BAMAKO (LOT 8).

I. CONTEXTE :

La SNV est une organisation internationale de développement, fondée en 1965 et basée aux Pays Bas. Elle est investie d'une mission claire et profondément ancrée dans les contextes locaux dans les pays où elle intervient. Nous contribuons aux objectifs de développement durable (ODD) grâce à l'efficacité de nos programmes et à notre stratégie d'influence, avec pour axe central la transformation des systèmes agroalimentaires, énergétiques et d'approvisionnement en eau, afin de permettre des conditions de vie plus durables et plus équitables pour toutes et tous.

Présente au Mali depuis 1979, SNV dispose de bureaux à Bamako, Mopti et Ségou, et intervient directement ou à travers ses partenaires dans les autres régions du pays.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet : www.snv.org

Dans le respect de sa politique d'achats et de ses procédures internes, et en vue de garantir une mise en concurrence équitable entre les prestataires tout en assurant la qualité du service au meilleur prix, SNV au Mali prévoit de lancer un appel d'offres ouvert pour la sélection d'un prestataire spécialisé pour l'entretien et le nettoyage de la cour de son bureau à Bamako, y compris la devanture extérieure.

II. JUSTIFICATION & OBJECTIF GENERAL :

Le présent appel vise à recruter une société qualifiée pour assurer le nettoyage régulier, l'entretien des arbres et fleurs, ainsi que la gestion professionnelle des déchets dans les espaces extérieurs de la SNV à Bamako.

Le contrat sera d'une durée initiale de 12 mois, avec possibilité de renouvellement, sous réserve d'une évaluation positive des performances à l'issue de la période contractuelle.

III. DESCRIPTION DES TÂCHES A ASSURER :

La société retenue aura pour missions principales :

- Balayer quotidiennement la cour de la SNV (du lundi au vendredi), bureau de Bamako et la devanture extérieure ;
- Évacuer tous les objets encombrants de manière régulière ;
- Entretenir les arbres et les fleurs : arrosage régulier, taille des fleurs envahissantes ;
- Couper les arbres une fois par an et dégager les déchets issus de la coupe ;
- Dégager les herbes mortes accumulées sur les toits afin d'éviter la stagnation d'eau et les infiltrations ;
- Vidanger et désinfecter les poubelles et évacuer les déchets selon les normes d'hygiène ;
- Maintenir la cour et les abords dans un état constant de propreté ;
- Commencer le service chaque jour à 06h00 et le terminer à 07h45.

IV. EXIGENCE RELATIVE A LA GESTION DES DECHETS :

Dans son offre, la société devra préciser :

- Les moyens matériels et humains dont elle dispose pour assurer la gestion des déchets solides ;
- La méthode de tri entre déchets recyclables et non recyclables ;
- Son approche de collecte, d'évacuation et de traitement des déchets conformément aux bonnes pratiques environnementales et aux Objectifs de Développement Durable.

V. PROFIL RECHERCHE :

- Être une société légalement constituée, disposant d'une expérience avérée dans les services de nettoyage et d'entretien d'espaces extérieurs ;
- Disposer d'un personnel formé, ponctuel et professionnel ;
- Démontrer sa capacité logistique à exécuter efficacement les prestations listées ci-dessus ;
- Fournir les documents administratifs à jour : RCCM, NIF, RIB, carte professionnelle du responsable, attestations de bonne exécution, etc.

VI. MODALITES DE SOUMISSION :

Les sociétés intéressées sont invitées à soumettre leur dossier comprenant : une lettre de manifestation d'intérêt, une présentation de l'entreprise, une offre technique, une offre financière, ainsi que toutes les pièces administratives requises.

La date limite de dépôt des offres portant la mention :

« **LOT 08_NETTOYAGE & ENTRETIEN BUREAU SNV BKO_SNV 2026** » est fixée **au.....à 12h00.**

La SNV au Mali se réserve le droit de retirer de cette consultation toute structure dont l'une des prestations avec SNV a été estimée problématique quant à la qualité des réalisations ou quant à d'autres manquements professionnels importants dans le passé. Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de la réception des offres.

La SNV se réserve également le droit de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent appel d'offres.

VII. VISITE DU SITE :

Les soumissionnaires sont invités à faire une visite préalable pour faciliter la préparation de leur soumission.

Bamako, le 28 Aout 2025

Le Directeur des Opérations